



DOSSIERS LÉGISLATIFS FÉDÉRAUX (CONDUITE D'URGENCE ET UTILISATION DE L'ARME DE SERVICE)

Depuis quelques années, vous n'êtes pas sans savoir qu'à la suite de certains dossiers de nos policiers concernant l'utilisation de l'arme de service et la conduite d'urgence, certains d'entre eux ont eu à faire face à des accusations criminelles et même à des condamnations.

Pendant l'année 2018, nous avons entrepris une série de rencontres auprès des législateurs fédéraux afin d'obtenir des changements au *Code criminel* concernant les peines minimales en matière de conduite automobile lors d'accidents causant la mort ou blessures graves et lors de l'utilisation de l'arme de service causant la mort ou blessures graves. Pour l'occasion, j'étais accompagné par M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, par Me Alain Rousseau, procureur de l'Association, ainsi que par M. Tom Stamatakis, président de l'ACP.

Nous avons rencontré à l'époque, soit le 11 juin 2018 à Ottawa, M. Bill Blair, député libéral pour Scarborough-Southwest, adjoint parlementaire de la ministre de la Justice et Procureur général du Canada, ainsi que M. Ralph Goodale, député pour Regina-Wascana et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Le même jour, nous avons également rencontré M. Rob Nicolson, député conservateur pour Niagara Falls et porte-parole en matière de Justice ainsi que M. Pierre Paul-Hus, député conservateur pour Charlesbourg-Haute-Saint-Charles et porte-parole en matière de sécurité publique et de la protection civile.

Le 11 juin 2018, j'ai également rencontré la sénatrice de l'Ontario, Mme Kim Pate, qui donnait son appui à notre démarche, car celle-ci venait de déposer, quelques semaines plus tôt, un projet de loi



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

d'intérêt privé sur l'abolition des peines minimales instaurées par le gouvernement Harper de l'époque.

Le 27 juin 2018, nous avons rencontré à son bureau de circonscription M. Matthieu Dubé, alors député du NPD pour Beloeil-Chambly et porte-parole en matière de sécurité publique sur les mêmes sujets.

Comme nous tentions de profiter au départ du projet de loi omnibus C-75 qui proposait notamment des changements au niveau du *Code criminel* en regard à d'autres articles, j'ai pu obtenir une conférence téléphonique avec M. Antony Housefather, député libéral pour Mont-Royal et président du sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de la justice et des droits de la personne. À cette époque, celui-ci m'indiquait que le projet de loi était rendu à sa troisième lecture et qu'il était trop tard pour l'amender.

Toujours dans le même élan, en octobre 2018, afin d'exercer une pression supplémentaire, nous avons adressé par courriel et par la poste 183 correspondances à l'ensemble des députés libéraux du Canada.

Tous les députés et ministres rencontrés étaient d'accord pour dire que le travail des policiers n'avait pas été tenu en compte lors des derniers changements législatifs et qu'il fallait faire des aménagements au *Code criminel*.

Le 20 novembre 2018, nous avons eu la chance, M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, et moi-même, de rencontrer le nouveau ministre de la Justice et Procureur général du Canada M. David Lametti, député libéral pour LaSalle-Émard-Verdun. Celui-ci s'est montré très favorable à notre situation.

Nous avons rencontré à nouveau M. David Lametti le 2 avril 2019 lors de notre journée annuelle de « lobby » organisée par l'ACP. Toujours aussi intéressé par notre dossier, celui-ci nous indiquait avoir déjà débuté une réflexion sur le sujet, mais comme il s'agissait d'une année d'élections, l'agenda



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

législatif était fermé. Nous devons reprendre le dossier à la suite des élections fédérales prévues à l'automne.

Toujours lors de cette même journée, nous avons pu rencontrer M. Richard Martel, député conservateur pour Chicoutimi-Le Fjord et membre du Comité permanent de la défense nationale, M. Guy Caron, député NPD pour Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, et M. Apula Clarke, député conservateur pour Beauport-Limoilou.

Maintenant que les élections fédérales sont terminées et que les nouveaux ministres et critiques de l'opposition sont connus, nous avons relancé le dossier en début d'année auprès des différents acteurs. Au niveau du gouvernement en place, bonne nouvelle! M. Bill Blair est nommé ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile tandis que M. David Lametti est reconduit à nouveau ministre de la Justice et Procureur général du Canada. Bien entendu, nous avons relancé par courriel et par la poste les deux principaux acteurs afin de solliciter des rencontres au plus tôt sur le sujet.

De plus, nous avons également sollicité d'autres rencontres auprès des critiques officielles, soit à M. Pierre Paul-Hus, député conservateur pour Charlesbourg-Haute-Saint-Charles et porte-parole en matière de sécurité publique, sécurité frontalière et protection civile, à M. Rob Moore, député conservateur pour Fundy Royal et porte-parole en matière de justice et procureur général, à M. Simon Marcil, député du Bloc Québécois et porte-parole en matière de sécurité publique et de la protection civile, à M. Rhéal Fortin, député pour Rivière-du-Nord et porte-parole en matière de justice, à M. Yves-François Blanchet, député pour Beloeil-Chambly et chef du Bloc Québécois, à M. Randall Garrison, député pour Esquimait-Saanich-Sooke et porte-parole en matière de justice et enfin, à M. Jack Harris, député NPD pour St-John's East et porte-parole en matière de sécurité publique et de la protection civile.

Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions pas encore reçu de date de rencontre puisque cela ne fait que deux semaines environ que les courriels et les lettres ont été envoyés. Mais ne vous inquiétez



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

pas, car les relances téléphoniques aux divers cabinets débuteront bientôt. De plus, en avril prochain, nous aurons de nouveau notre journée de « lobby » de l'ACP lors de laquelle nous aurons l'occasion de solliciter à nouveau les ministres et les députés concernés.

Votre Association a la ferme intention de faire bouger les choses! À suivre...



Pierre Veilleux, président